

*Commune de Mézières-sous-Lavardin*

Extrait du registre des arrêtés du maire du 21/05/2026  
N° 2026/27  
Arrêté de règlementation temporaire de circulation

**Le Maire de la commune de Mézières sous Lavardin,**

**Vu** le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 2213-1 et L2213-2 ;

**Vu** le Code de la route, notamment les articles R411-30 et R 411-31 modifiés ;

**Vu** le calendrier présenté par l'entreprise VERNAT TP- 7, rue du Bon Raisin-37600 Loches représentée par Pierre Barreau ;

**Considérant** les travaux de reprofilage de chaussée à la suite des travaux d'installation des éoliennes du parc de Neuvillalais sur la VC22 ;

**Considérant** qu'il y a lieu de prendre toutes mesures propres à renforcer la sécurité des usagers de la voie publique ;

**Arrêté**

**Article 1 – Interdiction de circulation**

La circulation sur la VC22 sera fermée à partir de l'intersection du calvaire en direction de Neuvillalais.

**Article 2 – Exceptions**

Les services de secours pourront emprunter la portion de voie coupée à la circulation, pour toute intervention directement située sur cette voie, ou accessible uniquement par celle-ci. Les riverains et les transports scolaires seront déviés.

**Article 3 – Signalisation et Déviations**

Ces restrictions de circulation ne seront effectives qu'après mise en place de la signalisation appropriée et jusqu'à son retrait.

L'itinéraire de déviation est établi par l'entreprise VERNAT TP.

La signalisation sera à la charge et sous la responsabilité de l'entreprise VERNAT TP, responsable des travaux.

Cette signalisation sera mise en place conformément à l'Instruction Interministérielle sur la Signalisation Routière.

**Article 4 – Prescription contraire**

Toute prescription contraire à celles du présent arrêté est suspendue.

La signalisation de ces éventuelles prescriptions contraires sera occultée.

**Article 5 – Délais de prescription**

Cet arrêté prendra effet du mardi 26 au mercredi 27 mai 2026.

Fait à Mézières-sous-Lavardin,  
Le 21 mai 2026,  
Mme Le Maire, Linda Poirier





**Route barrée**

Mézières-sous-Lavardin  
Voirie communale  
Plan commune